



*Sénégal*

Tel : +221 77 375 57 71

<https://eagle-senegal.org/>

<http://www.eagle-enforcement.org/>



**EAGLE SÉNÉGAL**

**EAGLE**

**Rapport 2<sup>ème</sup> Semestre 2024**

## Table des matières

<b>1. Introduction</b> .....	3
<b>2. Résultats principaux</b> .....	4
<b>3. Investigations</b> .....	5
<b>4. Opérations</b> .....	7
<b>5. Juridique</b> .....	8
<b>6. Management et formation.</b> .....	10
<b>7. Médias</b> .....	15
<b>8. Relations extérieures</b> .....	15
<b>9. Conclusion</b> .....	17



**EAGLE**  
*Sénégal*

# 1. Introduction

EAGLE Sénégal, depuis son établissement en 2013 en tant que membre actif du réseau EAGLE Network, s'est imposée comme un acteur essentiel dans la protection de la faune au Sénégal. En rejoignant ce réseau d'envergure, EAGLE Sénégal est devenu le sixième projet de l'organisation, illustrant ainsi sa contribution significative en se basant sur le modèle EAGLE.

Les objectifs d'EAGLE Sénégal sont :

- L'identification à grande échelle de tous les trafiquants de perroquets et autres oiseaux, d'ivoire, de peaux de grands félins et autres produits fauniques illicites et la production de preuves flagrantes en cas de procès ;
- Le renforcement de capacités des forces de défense et de sécurité ainsi que des acteurs judiciaires en matière de criminalité faunique ;
- La facilitation des arrestations des délinquants fauniques ;
- La facilitation des poursuites en justice et le suivi de l'exécution des décisions rendues ;
- L'éveil de l'attention du public sur l'application effective de la loi faunique et sur les risques encourus, de même que sur les sanctions en matière faunique.

Le deuxième semestre 2024 a été marqué par deux appuis aux douanes sénégalaises, deux formations et un appui aux projets du réseau dans le cadre de la lutte contre le trafic de faune. L'appui sous le format d'expertise devrait permettre d'identifier les espèces en cause et de connaître le régime juridique applicable.

Le renforcement des collaborations mises en place depuis 2014 avec le Ministère de l'Environnement du Développement Durable et de la Transition Ecologique, le Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique (Direction Générale de la Police Nationale, Sûreté Urbaine, Unités Spéciales et Commissariats centraux), la poursuite des relations avec les Ambassades du Royaume Uni (Service Politique), des Etats Unis d'Amérique à Dakar (Service politique et Douanes), des Pays Bas (Service Politique) et de la République de France (Service de Sécurité Intérieure) se poursuit.

**Le travail de EAGLE Sénégal a été soutenu par : WILD CATE, OAK, AVAAZ et OAT.**

## 2. Résultats principaux

Au cours du **deuxième semestre 2024**, un total de **179** investigations ont été menées à travers **79** missions sur toute l'étendue du territoire. Ces investigations ont permis d'identifier plus de **105** personnes qui s'activent dans le trafic de faune et/ou en lien avec des trafiquants de faune ou braconniers importants.

Au cours du deuxième semestre 2024, , le projet a apporté son expertise à la Douane Sénégalaise à deux reprises suite à la saisie de cargaisons d'aileron de requin. EAGLE a aussi apporté son expertise dans le cadre de l'identification des ailerons de requin. Lors de l'expertise apportée à la douane sénégalaise, les personnes en causes ont procédé à une transaction financière.

La coordonnatrice a assisté, par ailleurs, à une réunion des différents acteurs de la pêche sur le problème de la traçabilité des ailerons de requins. Cette réunion a vu la participation du seul exportateur d'aileron de requin du Sénégal, un représentant du ministère des pêches, un représentant de l'association des pêcheurs d'aileron de requin, deux représentants des douanes et le représentant technique d'identification des ailerons de requin du ministère des pêches.

**EAGLE Sénégal** a été représenté par sa Coordonnatrice et le comptable lors de la réunion du comité interministériel (Ministère de l'intérieur et Ministère des finances) de validation du programme d'investissement. La coordonnatrice a participé à la réunion des coordonnateurs qui s'est tenue à Kenya. Cette mission a permis de revenir sur plusieurs aspects du travail des différents projets mais également une meilleure prise en charge des difficultés et des solutions ont été proposées.

La coordonnatrice et le chef du département investigation ont été en Côte d'Ivoire dans le cadre de l'appui au projet EAGLE Côte d'Ivoire. Cet appui s'est soldé par une importante opération permettant l'interpellation de quatre personnes et la saisie de plusieurs items en ivoire d'éléphant.

La coordonnatrice, l'assistant de coordination et le chef du département juridique et le chef du département investigation, ont effectué une mission en République de Guinée dans le cadre de l'appui au projet EAGLE Guinée. Cet appui avait pour objectif l'organisation d'une importante opération de lutte contre le trafic faune notamment le trafic d'ivoire d'éléphant. La coordonnatrice, l'assistant de coordination, le chef du département juridique et le chef du département investigation ont effectué une mission en République de Guinée dans le cadre de l'appui du projet EAGLE Guinée. Dans le cadre du renforcement des capacités des forces de défense et de sécurité, EAGLE a procédé à quatre **(04)** formations en lutte contre la criminalité faunique.

L'ONG EAGLE continue de collaborer avec les autorités Sénégalaises en tenant régulièrement des

entrevues avec les différentes autorités : Ministère de l'Environnement du Développement Durable et de la Transition Ecologique, Ministère de la Justice et Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique. Des relations sont également entretenues avec les missions diplomatiques, et notamment les Ambassades des Pays-Bas, du Royaume Uni, de France, des USA, la Délégation de l'Union Européenne et l'ONUUDC.

### 3. Investigations

L'un des objectifs majeurs d'EAGLE Sénégal est d'identifier les principaux trafiquants de faune et de relever contre eux des preuves tangibles pouvant servir à leur condamnation.

Lors de ce deuxième semestre 2024, les enquêtes et les observations de terrain révèlent que l'ivoire d'hippopotame, les peaux de grands félins et de petits félins ainsi que les carapaces de tortues restent les produits les plus trafiqués au Sénégal. EAGLE Sénégal a renforcé sa collaboration avec les autres projets du réseau EAGLE afin de continuer à surveiller les connexions qui existent entre le trafic des espèces de faune au Sénégal et les réseaux internationaux

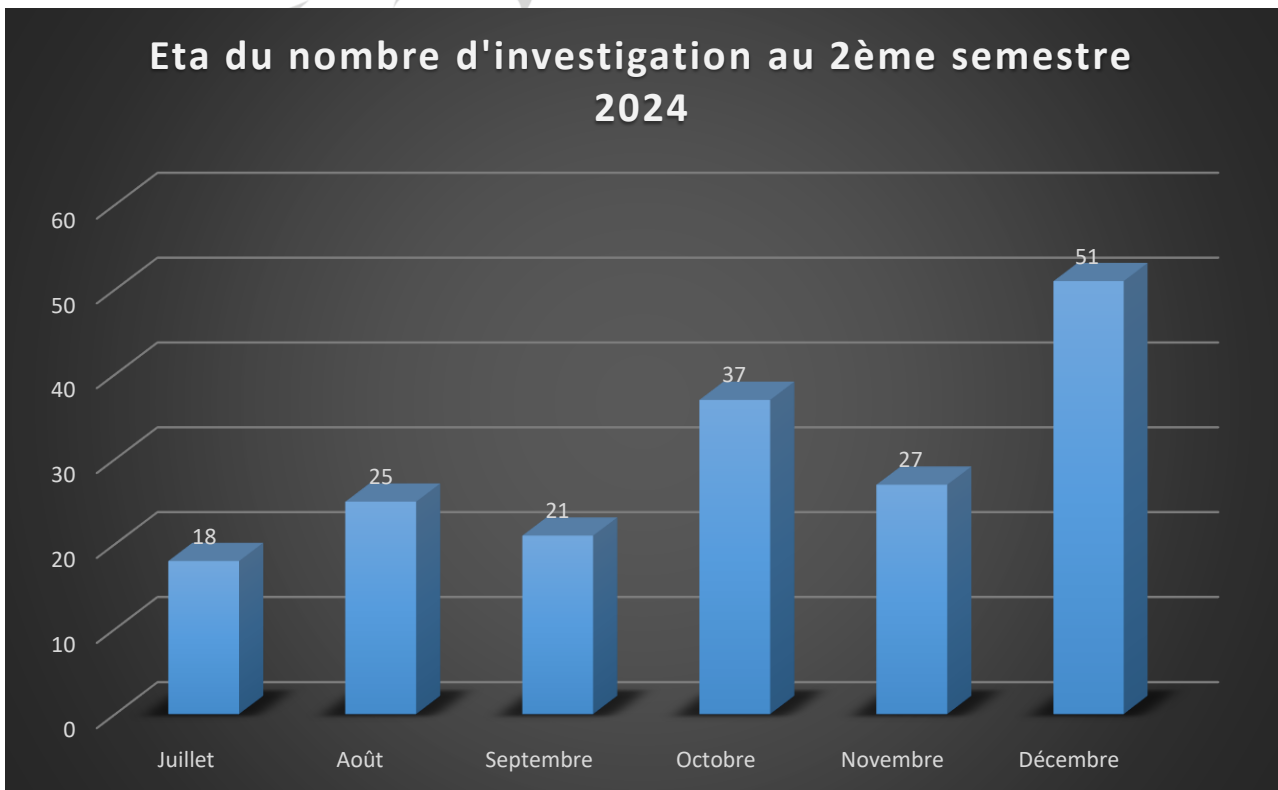
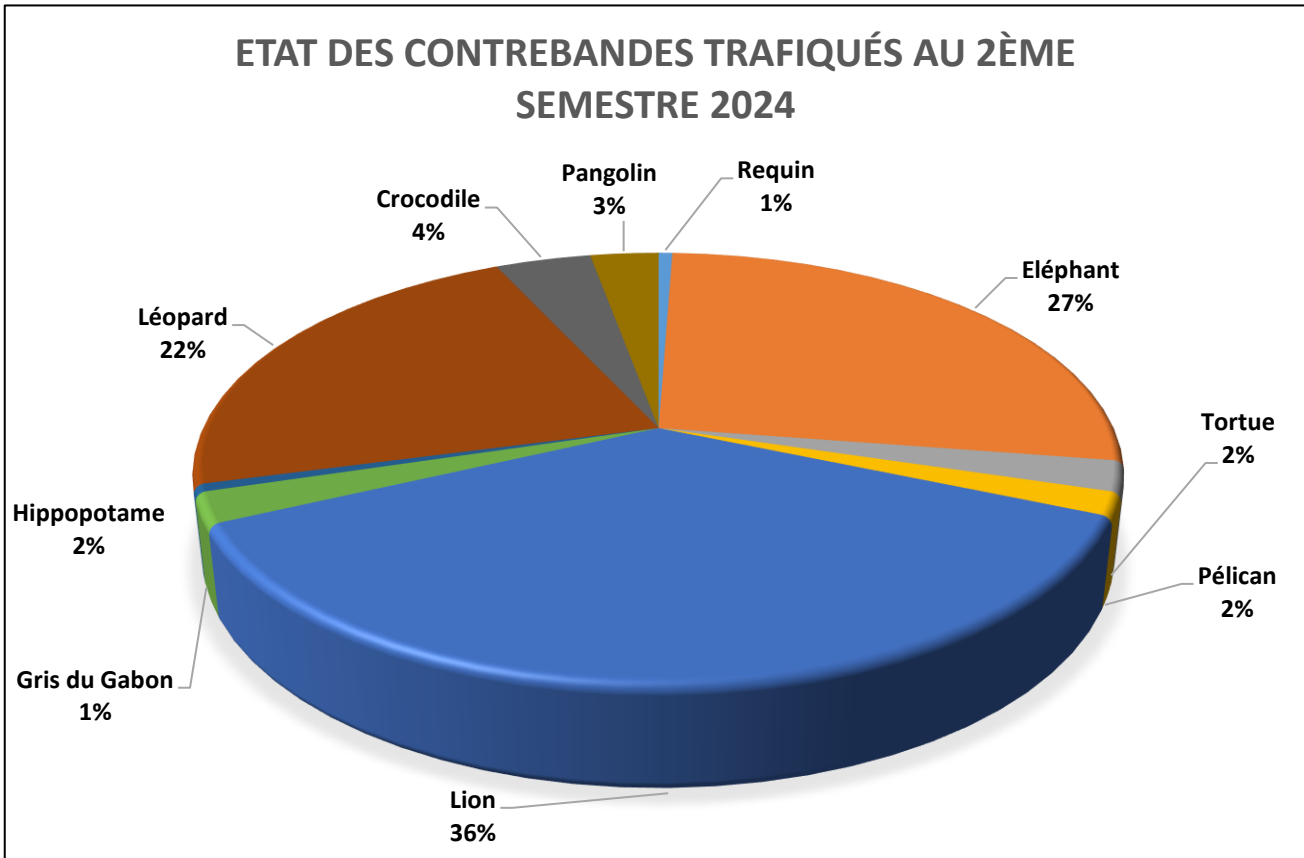


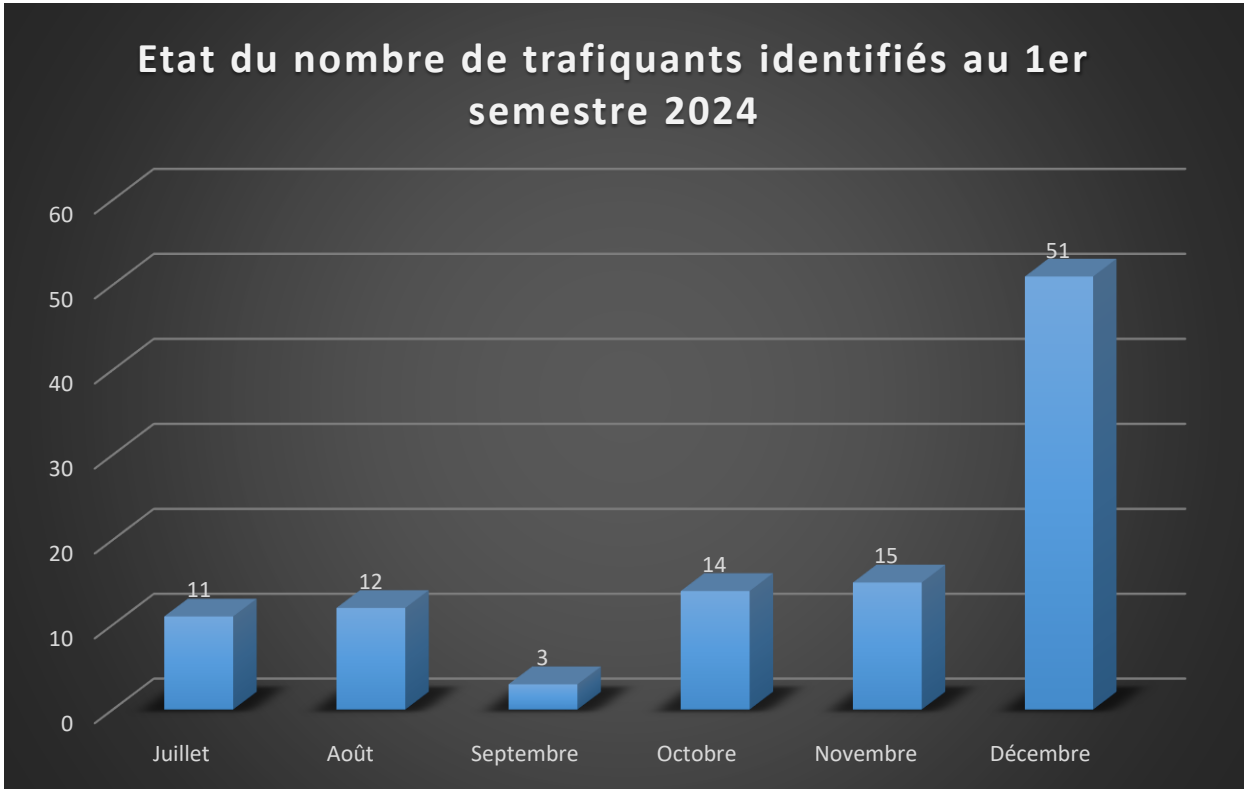
**Indicateur**

<b>Nombre investigations menées</b>	<b>179</b>
<b>Investigations ayant abouti à une operation</b>	<b>00</b>
<b>Nombre de nouveaux trafiquants identifiés</b>	<b>105</b>

- **179** investigations ont été menées sur l'étendue du territoire national à travers **79** missions et portant sur le trafic d'ivoire, de peaux d'espèces intégralement et partiellement protégées et des carapaces de tortues. **105** trafiquants de grandes et moyennes envergures ont été identifiés.

**Analyse rapide**





## 4. Opérations

**Indicateur**

Nombre d'opérations	00
Nombre de trafiquants arrêtés	00
Nombre de trafiquants en fuite	00

*Sénégal*

- *Au deuxième semestre 2024, aucune opération n'a été menée*

## 5. Juridique

### Indicateur

Number de skives audience	00
Nombre de trafiquants derrière les barreaux avant déferement et placement sous mandat de dépôt au parquet	00
Nombre de trafiquants derrière les barreaux après jugement et condamnation	00
Nombre de trafiquants ayant été condamnés à des peines d'emprisonnement avec sursis	00
Nombre de trafiquants en attente de procès	00
Nombre de trafiquants en fuite	00
Nombre de transactions financières avec le Ministère de l'Environnement éteignant toute action en justice	00

- Au deuxième semestre 2024, La cellule juridique d'EAGLE est constituée de **04 juristes** internes dont **03 stagiaires** et un titulaire notamment le chef de département.
- Le suivi et l'appui des autorités sont assurés par la cellule juridique d'EAGLE de plusieurs manières :
  1. Transmission des preuves d'existence d'une infraction faunique ;
  2. Transmission des éléments du dossier et des circonstances aggravantes ;
  3. Appui à la rédaction des PV ;
  4. Mise à disposition d'analyse juridique et de notes d'information selon les affaires ;
  5. Suivi des procès, visites régulières des trafiquants incarcérés ;
  6. Communication permanente avec les autorités ;
  7. Formation des magistrats, des policiers, des gendarmes, des agents des Parcs Nationaux et des agents des eaux et forêts etc.
- Avec aucune opération pendant ce deuxième semestre, le département juridique a exécuté des tâches allant dans le cadre de ses compétences.



- **Appui aux partenaires de EAGLE SENEGAL**

- **Les 04 et 11 Juillet 2024**, le Département juridique a apporté son d'expertise aux Douanes suite à la saisie d'espèces protégées en vue de leur identification et du régime juridique applicable.
- Ses travaux menés ont permis d'identifier les espèces qui des messagers serpentaires, marabouts et corbeaux. Ils ont aussi permis de constater l'absence de certaines pièces justificatives qui doivent accompagner l'importation de certaines espèces. Les douanes ont transigé à un montant de 400.000 FCFA avant de mettre à la disposition de la Direction des Eaux et Forêts.
- La saisie opérée par la subdivision des douanes de l'AIBD portée sur des ailerons de requins qui partaient à l'exportation. La vérification des espèces a permis de constater leur inscription dans l'Annexe 2 de la CITES mais aussi de la régularité des documents présentés pour l'exportation.

- **Mission d'assistance à EAGLE-Guinée**

- Dans le cadre de l'appui apporté à EAGLE-Guinée, le département juridique en la personne de son Chef de département a participé à la prospection des endroits pouvant servir de lieux d'une éventuelle opération. Il en a outre participé à l'élaboration et à la rédaction des 03 Documents préalable à toute opération.
- Pour ce qui concerne ses fonctions purement juridiques, il a assisté les juristes d'EAGLE-Guinée dans la préparation des documents pré-opération.
- Par ailleurs, le département juridique a assisté les juristes d'EAGLE-Guinée dans l'élaboration de certains documents internes comme :
  - Les PPT droit pénal de la faune ;
  - Les analyses juridiques liées aux infractions fauniques.
  - L'établissement du TDR de formation des agents de la Brigade de lutte contre la criminalité faunique de la République de Guinée. Cette formation vise à renforcer la capacité desdits agents de la Brigade de lutte contre la criminalité faunique de la République de Guinée.

- **Recrutement et formation de juristes stagiaires :**

- Le département juridique a aussi procédé à trois sessions de recrutement de juristes stagiaires. Sur les candidats, il y a un ressortissant guinéen qui après audition a accepté de se joindre à l'équipe d'EAGLE-Guinée. Sur les neufs candidats convoqués pour le premier entretien, cinq ont été retenus et devront subir la phase 02 du recrutement. A l'issue de celle-ci, 03 candidats sénégalais et 01

candidat guinéen ont été retenus pour le troisième et dernier entretien prévu au début du mois d'octobre. A la fin du processus, deux juristes ont été recrutés ont faire leur formation.

- Dans le cadre de la formation des deux juristes, le département juridique a mis l'accent, d'abord, sur l'étude des textes juridiques. Ensuite, la formation a continué avec l'étude du manuel des procédures de EAGLE, ainsi que tous les documents dans le cadre des activités du projet. Enfin, le département a initié les jeunes juristes par rapport à la présentation des power points, particulièrement celui sur le droit de la faune et celui sur le respect des droits de la défense.
- **Demande de permis auprès de la DEFCCS**
- Le département juridique a introduit une demande de permis auprès de la Direction des Eaux et Forêts, Chasses et Conservation des Sols afin de circuler sur l'étendue du territoire sénégalais avec des échantillons de dépouilles utilisées lors des formations sur la criminalité faunique dans le cadre de l'identification des espèces.
- Le département juridique a, en outre, déposé une demande de permis CITES auprès de la Direction des Eaux et Forêts, Chasses et Conservation des Sols afin d'envoyer des échantillons de dépouilles d'espèces saisies par la Douane Sénégalaise aux États-Unis pour l'extraction de l'ADN et de faire des analyses.

## 6. Management et formation.

### Indicateur

Nombre de juristes en test	02
Nombre de chargé des medias en test	00
Nombre d'enquêteurs en test	05
Nombre de comptable en test	00
Nombre de formations dispensées à l'extérieur (police, agents des parcs etc...)	04
Nombre de formations internes au réseau (activistes envoyés en formation dans le réseau EAGLE)	02

- **04** formations ont été dispensées au Sénégal pendant ce deuxième semestre 2024.
- La formation portait sur la Criminalité Faunique :
  - Présentation de l'ONG EAGLE et ses objectifs dans la lutte contre la Criminalité Faunique ;
  - Présentation de la Convention CITES, de la convention transnationale sur les crimes organisés ;
  - Présentation de cas d'arrestations de trafiquants et suivi juridique ;
  - Présentation des produits de contrebandes ;
  - Présentation des moyens de dissimulation des produits de contrebandes.

**Tableau de répartition des formations effectuées au 2<sup>ème</sup> semestre 2024**

Structures formées	Type	Formateurs	Nombre de personnes	Lieu	Date
Mixte	Police Gendarmerie Douanes	- Coordinatrice EAGLE - Assistant de coordination EAGLE - Adjointe point focal CITES	18	CAOG	08 au 10 Juillet 2024
Gendarmerie	Sous Officiers Gendarmerie	- Assistant de coordination EAGLE - Chef du département Juridique EAGLE - Ancien point focal CITES	32	CNFPJ	19 Juillet 2024
Douanes	Douanes	- Coordinatrice EAGLE - Autres intervenants	30	Novotel	07 Octobre 2024
Gendarmerie	Sous Officiers Gendarmerie	- Assistant de coordination EAGLE - Juriste EAGLE	32	CNFPJ	27 Décembre 2024

- **Du 08 au 10 Juillet 2024**, EAGLE SENEGAL a participé à une session de formation organisée par le Programme Opérationnel Conjoint phase 2 (POC 2) financé par l'Union Européenne. Cette formation a vu la participation de dix-huit (18) forces de défense et de sécurité issues de la Police, de la Gendarmerie et des Douanes. La formation a été dispensée en deux phases (théorie et pratique). La phase théorique était constituée de présentation de modules notamment la criminalité faunique, la connexion avec les autres formes de criminalité, le droit pénal de la faune, la CITES et les techniques d'identification et de dissimulation. La phase pratique a consisté à des fouilles ciblées sur des vols au départ pour mettre en application des connaissances acquises avec la participation des chiens K9 de la Police. Enfin les participants ont eu droit à une visite à la réserve de Bandia afin de leur permettre de pouvoir identifier les espèces dans leurs habitats et connaître le statut de protection de ces espèces. A la fin de la formation des certificats ont été remis. Les participants et les organisateurs ont remercié EAGLE SENEGAL pour la qualité des présentations et les documents qui ont mis à leur disposition.



- **Le 19 Juillet 2024**, EAGLE SÉNÉGAL en collaboration avec le Centre National de Formation Judiciaire de la gendarmerie Nationale a assisté à une formation de trente-deux (32) sous-officiers de la Gendarmerie. Ils ont bénéficié d'une formation sur la lutte contre la criminalité faunique. Le Commandant de la Gendarmerie par ailleurs Directeur des études a prononcé les mots d'ouverture de la formation. Il a eu à féliciter l'ONG EAGLE-Sénégal dans le cadre de son combat pour la préservation de la faune sauvage et sa collaboration avec la Gendarmerie Nationale. Quatre modules ont été présentés portant notamment sur la présentation de la criminalité faunique, le droit pénal faunique, la CITES et sur les techniques d'identification et de dissimulation de la

contrebande faunique. A la fin de la formation les participants ont reçu des certificats d'initiation à la criminalité faunique.



- **Le 07 Octobre 2024**, EAGLE SENEGAL a participé à une session de formation organisée par les douanes françaises au Sénégal. Cette formation a vu la participation de plus de trente (30) douaniers issues de plusieurs pays la Gambie, le Cameroun, le Sénégal etc. La Coordinnatrice a fait une présentation sur les techniques d'identification et de dissimulation.



- **Le 27 Décembre 2024**, EAGLE SENEGAL en collaboration avec le Centre National de Formation à la Police Judiciaire de la gendarmerie Nationale a assisté à une formation de trente-deux (32) sous-officiers de la Gendarmerie. Ils ont bénéficié d'une formation sur la lutte contre la criminalité faunique. A la fin de la formation les participants ont reçu des certificats d'initiation à la criminalité faunique.



- **Management :**
- Deux juristes et quatre enquêteurs ont rejoint le projet. Parmi les quatre enquêteurs, deux font partis du projet EAGLE GUINEE et ils sont au Sénégal dans le cadre de leur formation.
- Un enquêteur et un juriste ont quitté le projet au cours du deuxième semestre 2024.
- La Coordinatrice a effectué plusieurs démarches administratives dans le cadre des accords de partenariat avec les douanes et le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable et de la Transition Ecologique. L'accord de partenariat avec la Direction Générale de la Police est en cours d'exécution. Ces démarches avaient pour but de faciliter le travail d'EAGLE avec les différentes administrations dans le cadre de la lutte contre la criminalité faunique.
- La Coordinatrice a aussi mis en œuvre plusieurs diligences pour établir et renforcer la collaboration avec l'Etat du Sénégal, les Ambassades et autres partenaires privés. A ce titre, elle a rencontré 19 partenaires extérieurs et collaborateurs au deuxième semestre 2024.

## 7. Médias

### Indicateur

Nombre de pièces médiatiques totales : <b>00</b>			
Pièces Television	Pièces presse Radio	Pièces presse internet	Pièces presse papier
<b>00</b>	<b>00</b>	<b>00</b>	<b>00</b>

- Aucune pièce médiatique n'a été produit pendant ce deuxième semestre.

## 8. Relations extérieures

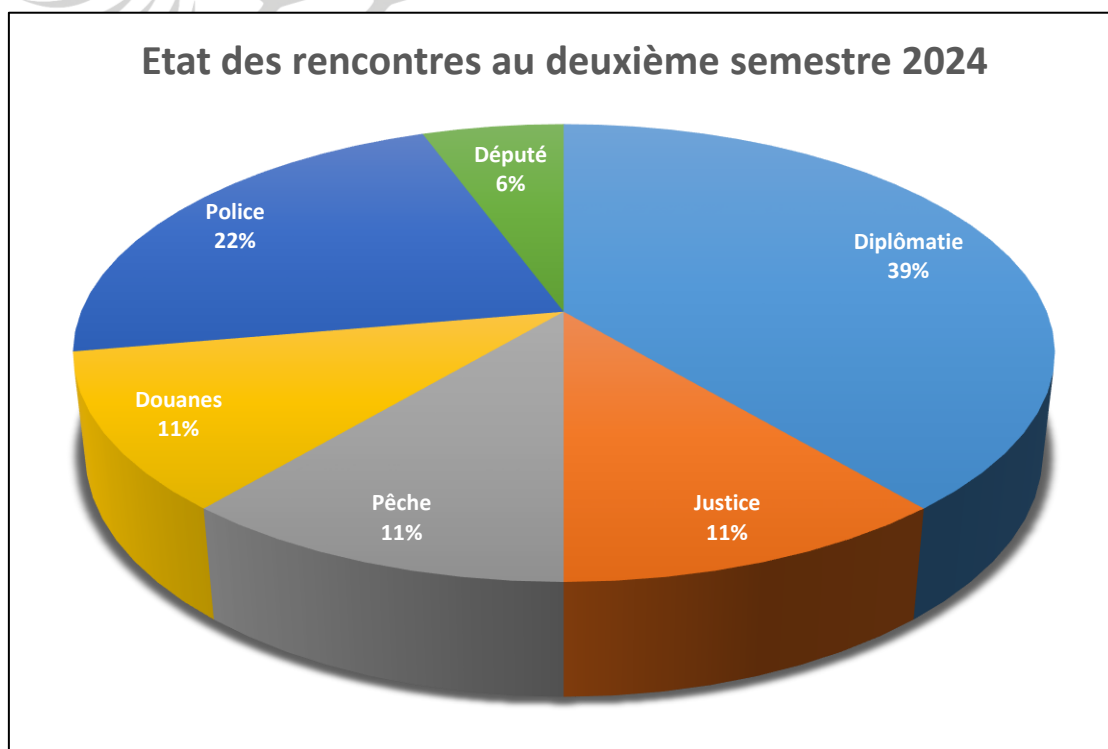
### Indicateur

Nombre de rencontres		<b>19</b>		
Prise de contact pour demande de collaboration/soutien	Suivi de l'accord de collaboration	Ratification de la collaboration	Collaboration Sur affaire/formation en cours	Visio conférence
<b>08</b>	<b>02</b>	<b>00</b>	<b>06</b>	<b>03</b>

- Durant le deuxième semestre 2024, des rencontres ponctuelles ou régulières ont eu lieu :
  1. POC : la coordinatrice dans le cadre de la coordination de la formation de 3 jours sur la criminalité faunique à destination des forces de défense et de sécurité ;
  2. Le lieutenant en chef du commissariat spécial de l'AIBD dans le cadre de la fouille ciblée sur ivoire d'éléphant à l'aéroport international blaise Diagne de Diass ;
  3. Le Directeur Régional du HSI de l'ambassade des USA dans le cadre de la journée de l'indépendance des états Unis d'Amérique ;
  4. L'ambassadeur des USA dans le cadre de la journée de l'indépendance des états Unis d'Amérique. Présentation de EAGLE-Sénégal ;
  5. Les enquêteurs du FBI dans le cadre de la journée de l'indépendance des états Unis d'Amérique ;
  6. Un député de l'assemblée nationale dans le cadre d'échanges sur la révision du code de la chasse et de la faune ;

7. Le Directeur de la Police Judiciaire dans le cadre de la poursuite de la collaboration ;
8. Visioconférence avec les enquêteurs du groupe OLAF programme de l'UE dans le cadre d'une collaboration sur le trafic international d'anguilles ;
9. Visioconférence avec les douanes françaises dans le cadre de la préparation de l'intersession du groupe de travail de lutte contre le trafic de faune INTERPOL Lyon ;
10. Visioconférence INTERPOL Présentation au groupe de travail contre le trafic de faune de l'opération sur le trafic d'anguilles en Afrique de l'ouest ;
11. Le Directeur Général de la Police Nationale ;
12. Un représentant du ministère des pêches ;
13. Un représentant de l'association des pêcheurs d'aileron de requin ;
14. Deux représentants des douanes ;
15. Le représentant technique d'identification des ailerons de requin du ministère des pêches ;
16. L'Autorité Judiciaire française de l'ambassade de France ;
17. Le Directeur des Affaires Criminelles et Recours en Grâce de Conakry ;
18. Le Directeur de l'OFNAC ;
19. Le Directeur Régional du HSI de l'Ambassade USA

### Analyse rapide





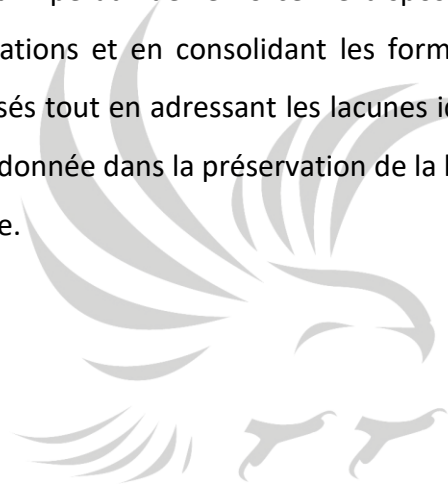
## 9. Conclusion

Le deuxième semestre 2024 a été marqué par plusieurs activités dans tous les domaines. Ainsi EAGLE SENEGAL a eu à intervenir dans le cadre opérationnel en appuyant les douanes la subdivision des douanes à la suite d'une saisie d'une cargaison d'ailerons de requins. Une formation a également été dispensée.

Des formations ont également été organisées au courant de ce deuxième semestre 2024.

Les démarches administratives, telles que l'accord de partenariat avec les Douanes, sont en cours, soulignant la nécessité d'une approche collaborative et multi-acteurs dans la lutte contre le trafic de faune.

Il est impératif de renforcer le dispositif de lutte contre le trafic de faune en intensifiant les opérations et en consolidant les formations. Ce sera l'occasion de capitaliser sur les progrès réalisés tout en adressant les lacunes identifiées, afin de promouvoir une action plus efficace et coordonnée dans la préservation de la biodiversité et la lutte contre les activités illicites liées à la faune.



**EAGLE**  
*Sénégal*